

Le meilleur des mondes d'Aldous Macron



C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !

Dans sa nouvelle allocution du 9 novembre, Aldous Macron persiste et signe. Que résonne le tocsin et sonnent les trompettes : armés d'un passe-sanitaire providentiellement reconduit au rythme des lois d'exception, nous voilà déjà en route pour le meilleur des mondes ! Et nous ne le savions pas, aveugles que nous sommes ! Macron a quasiment vaincu le chômage, il a sauvé l'hôpital public après « des décennies d'abandon », il nous protège (dans les manifs) avec 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires, il a assuré un rétablissement homérique du pouvoir d'achat, il a augmenté les salaires et surtout, surtout, avec ses amis grands patrons, il a redéfini le marché de l'emploi et redonné tout son sens au travail, notre travail, qui fait briller au firmament le CAC40, et assure le bien être de cette bourgeoisie de propriétaires et d'actionnaires dont les bienfaits ruissellent jusqu'à nous, dans le strict respect de la hiérarchie de classes qui fait la beauté de ce système. Nous sommes un peu déçus qu'Aldous n'ait pas encore annoncé la panthéonisation de Bernard Tapie. Aux grands hommes, le Capital reconnaissant.

En d'autres temps, le souverain guérissait des écrouelles par imposition des mains, Aldous Macron soigne nos maux et nous garantit des jours radieux par imposition télévisuelle.

Classe laborieuse, classe dangereuse

Le chômage n'existant plus, il n'en reste pas moins que le chômeur, voilà l'ennemi !

Traquons-le partout cet individu antisocial et récalcitrant, même dans sa forme résiduelle, lui qui refuse de traverser la route pour se précipiter vers tous ces emplois radieux qui n'attendent plus que lui, celui des AESH dans nos écoles par exemple. L'affaire est simple et hautement scientifique de comptoir : plus on les radie, moins y'en a. La réforme du 1er octobre ne suffisait pas (elle a quand même permis de baisser drastiquement le montant de l'indemnisation), arrive celle du 1er décembre qui en durcit encore l'accès en imposant de justifier de 6 mois d'emploi dans les 2 dernières années.

Les 202 copains et copines de PPG Bezons apprécieront, comme les milliers de travailleurs qui subissent la violence patronale des fermetures d'usines, mal gérées, ou pillées par des Tapie, ou qui affichent des profits gigantesques mais subissent la voracité parasite de La Loi, celle des marchés financiers.

Le jeune, le voilà le suspect ! Quelle catégorie bien pratique avait inventé là Raymond Barre, qui permet de ne pas le considérer comme un travailleur ordinaire et de le définir comme un problème. Evitons lui donc au jeune de trop fréquenter le chômeur-paria et surtout d'avoir un banal CDI, ou un statut. Les Contrats civiques ne suffisant pas, voilà qu'arrive le Contrat engagement jeune. Moins de 500 euros versés en échange de la soumission de ce potentiel déviant et l'acceptation « des offres d'activité faites ». Formons donc au rêve en barre à coups de trique. Et puis au passage, retirons donc à ces enseignant.es suspects d'hérésie et n'ayant rien compris aux valeurs de la République le soin d'éduquer et de former. En plus ils ne comprennent rien aux lois du marché.

Les régimes spéciaux de retraite, le jeune retraité encore en vie, les voilà les obstacles au bonheur !

Bon là, il n'a pas le temps, mais c'est promis, il a entendu notre exigence de mourir dans l'emploi et la satisfera le prochain coup. Non, c'est bien normal : le travail - ou plutôt sa forme capitaliste, l'emploi - c'est non seulement la santé mais aussi le bonheur. Le problème, c'est cet obstacle qui se dresse depuis 1946 et qui nous considère comme des travailleurs libérés de l'emploi à 55, 60, 62, ... ans : la Sécu !

Combien de temps encore allons-nous accepter de vivre ce cauchemar dystopique, ce poison de la division, cette montée en puissance de l'extrême droite dont Aldous Macron a besoin pour sa réélection ? Aldous Huxley, lui, avait du talent. Nous avons nos syndicats, pour réaffirmer l'unité de notre classe !

Olivier DELOUS

Secrétaire départemental CGT Educ'Action 95



« Si vous devenez professeur, vous transmettez les valeurs de la République. Et si vous ne les transmettez pas et si même vous militez contre les valeurs de la République, éventuellement sortez de ce métier. »

Ces propos pourraient être acceptables s'ils émanaient d'une organisation antiraciste, laïque et progressiste. Oui mais voilà, il s'agit de la dernière sortie de notre Bon Maître Blanquer, qui s'était déjà illustré dans le genre par l'article 1 de sa fameuse « Ecole de la Confiance » en imposant aux enseignants le « respect de l'institution ». **Ainsi, pas de doute, pour M. Blanquer, « Mon école, tu l'aimes ou tu la quittes ».**

Comment accepter cette nouvelle provocation d'un ministre qui depuis qu'il est en fonction n'a de cesse de remettre en cause l'égalité « républicaine », et qui se fourvoie toujours un peu plus au profit du néolibéralisme et de l'école privée, qui plus est catholique ? Doit-on rappeler le financement des écoles privées maternelles suite à l'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans ?

Doit-on rappeler l'entrée du privé catholique dans la « réforme » de l'éducation prioritaire ? Doit-on encore rappeler le soutien apporté à l'association *Espérance Banlieues en Seine-Saint-Denis* ?

Trop c'est trop ! M. Blanquer doit être démasqué, il n'a rien du laïcard luttant contre le risque d'éclatement communautaire. **Sa réponse à la ghettoïsation, à la chute de mixité culturelle et sociale et au repli identitaire qui en découle parfois n'est qu'une course en avant vers les concepts de l'extrême-droite, comme il en fût déjà le cas avec le mythe de « l'islamo-gauchisme » dans les universités.**

Nous le savons bien et le réaffirmons : la seule réponse qui vaille est le renforcement de tous les services publics dans les quartiers populaires, notamment celui de l'éducation, et de doter les établissements scolaires des moyens dont ils ont besoin, et sûrement pas une mise au pas de celles et ceux qui luttent pour une autre école que celle proposée par le ministre.

M.L

Le 27 novembre, la CGT Educ'Action 95 avec les PPG pour les emplois !

PPG est une multinationale, leader mondiale des peintures et mastics utilisés dans l'automobile, l'aéronautique, les routes. Elle avait racheté, il y a quelques années, l'usine du Joint Français à Bezons.

Après avoir récupéré les clients et les brevets, le groupe a décidé de fermer l'usine de Bezons pour concentrer davantage la production sur deux autres usines en Angleterre et en Espagne pour gagner davantage.

Depuis plus d'un an, les travailleurs se mobilisent pour s'opposer à cette décision. Ils ont déjà fait repousser la fermeture, d'abord prévue au printemps dernier, à la fin de l'année 2021. Et ils sont décidés à continuer d'affirmer que cette fermeture est inacceptable et que leur combat n'est pas isolé. **En effet, tous les travailleurs sont visés par les réorganisations des entreprises qui visent à dégager toujours plus de dividendes**

pour les actionnaires. PPG Bezons, avait profité de plus de 3,5 millions d'euros d'aide de l'État ces dernières années.

Non seulement ces millions ne sauvent aucun emplois mais ils manquent pour l'Hôpital ou pour l'Ecole. Les suppressions d'emplois dans services publics obéissent eux aussi à la même logique : consacrer toujours plus d'argent à la finance.

Les PPG, avec d'autres entreprises en lutte, appellent à une manifestation pour l'interdiction des licenciements, le samedi 27 novembre à 14h à Paris, M° Bercy. Les suppressions d'emplois nous concernent aussi, nous nous associons donc à cet appel.

M. C

Le mardi 19 octobre a été marqué par une grève et grande mobilisation à l'appel de l'intersyndicale CGT, FSU, FO, Solidaires et SNALC, en faveur des droits des collègues AESHs, l'une des catégories professionnelle la plus précarisée au sein de l'Education Nationale.

Comme à Sarcelles, à Garges-Lès-Gonesse, nous étions une quarantaine de personnels AESHs, soutenus par des enseignants, venus aussi de Sarcelles, de Goussainville, de Montmagny, à nous rassembler sur le parvis de la mairie.

Il y a eu des prises de parole de collègues, allant toutes dans le même sens pour :

- **Dénoncer la dégradation des conditions d'exercices professionnels, notamment avec la création des PIAL, ayant engendré un accompagnement « au rabais »,**
- **Exiger une reconnaissance professionnelle, avec un vrai statut des AESHs, permettant une valorisation salariale immédiate,**

Des enseignants, solidaires, sont venus témoigner de l'intérêt des missions des collègues AESHs au sein de leurs classes. Il a été relevé, à plu-

sieurs reprises, **l'indispensable collaboration fructueuse dans l'intérêt des élèves,** et leurs réussites scolaires, particulièrement dans les classes à effectifs élevés.

Après le rassemblement sur la place de la mairie de Garges-Lès-Gonesse, nous nous sommes rendus à la gare RER de Garges-Sarcelles, où nous avons rejoint d'autres collègues et parents solidaires, venus de Sarcelles. Avant de rejoindre la manifestation parisienne, nous avons déployé nos banderoles et nos pancartes, pour informer le public localement.

La manifestation qui s'est élancée du Luxembourg, en direction du Rectorat de Paris, a rassemblé plusieurs milliers de personnes venues de toute la région parisienne. Quelques élu-E-s et des parents d'élèves de la FCPE sont venus nous apporter leurs soutiens. La manifestation s'est achevée vers 16h.

M.B et B.S



Jean Jaurès - Argenteuil malade de l'austérité ?

Anciennement en ZEP, le lycée Jean Jaurès explose ses scores en terme d'accueil d'élève depuis la rentrée. 33 ou 32 élèves en seconde quand on était à 29 il y a deux ans.



Rassemblement du 23 octobre 2021 devant la sous-préfecture d'Argenteuil contre l'austérité dans l'Education

Face à cette situation qui dégrade les conditions d'études et de travail, **les collègues ont réagi collectivement avec une grève majoritaire sur l'établissement.** Une prise

de conscience de notre force, obligeant la direction à justifier une situation inqualifiable.

La DSDEN sentant la tension monter a décidé de recevoir très rapidement les collègues par rapport à cette situation. Après deux heures de bla bla, limite larmoyant intimant au « courage » les collègues présents. Du courage ? Mais la seule réponse officielle sera par mail : invitant les collègues à contacter les psychologues et médecins du travail de la DSDEN.

Alors malades, nous le sommes de votre mépris, de vos politiques d'austérité mais nous avons un remède : la grève !

JB.P

Les informations du moment !

Droit syndical

L'heure d'information syndicale (HIS) dans le secondaire

L'heure d'information syndicale, est une heure mensuelle accordée durant le temps de service, en vertu du décret n°82-447 du 28 mai 1982, à la demande des organisations syndicales représentatives, est un moment privilégié afin de s'informer et de participer aux échanges constructifs liés non seulement aux conditions d'exercice professionnel, mais aussi aux problèmes liés aux métiers, aux statuts, à l'accueil des élèves et de leurs familles.

L'heure d'information syndicale est demandée par écrit, une semaine à l'avance par un ou plusieurs représentants syndicaux, auprès du chef d'établissement, et doit être ouverte à l'ensemble des personnels syndiqués ou non, sans aucune distinction de statuts ou de missions (enseignants, CPE, COPsy, documentalistes, AESHs, AED, person-

nels ATOSS,.. .etc.) au sein de l'établissement. Les personnels d'enseignement doivent néanmoins avertir leurs élèves, en faisant noter l'absence sur le carnet de liaison à la classe concernée, et informer l'administration de leur participation 48 h à l'avance.

Bien que l'ordre du jour soit indicatif, il reste néanmoins important, afin de mieux conduire les débats, tout en laissant aborder des questions diverses mêlant questions locales et problématiques plus larges en lien avec les métiers et les conditions socioprofessionnelles. Pour assurer la fluidité de l'information, il est aussi utile d'élaborer un compte-rendu de la réunion d'information syndicale, de façon à permettre aux collègues absents ou empêchés d'être présents, d'accéder aux contenus des thèmes abordés.

Sources : <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo34/MENH1417839C.htm>



MUTATION 2022

N'hésitez pas aussi à saisir vos vœux via notre [dossier syndical en ligne](#) qui permet à votre situation d'être suivie par les élus paritaires de la CGT Éduc'Action. Aussi, vous pouvez nous contacter pour toute question ou aide d'accompagnement relative aux mutations.

Agenda syndical	Date	Lieu
Formation d'accueil des nouveaux syndiqué-e-s	Judi 25 novembre 2021	Maison des syndicats d'Argenteuil/Espace Mandela Salle 123
Manifestation contre les licenciements	Samedi 27 novembre 2021	14h à Bercy (Paris)
Conseil syndical départemental	Judi 02 décembre 2021	Salle Pyramides à Sarcelles 60 rue du Moulin à Vent



CGT Educ'action
Val d'Oise

Permanences :
Tous les jeudis

Tél : 01.34.10.02.55 ou 06.31.89.74.75
Maison des syndicats / Espace Mandela au 82, Bd Leclerc 95100 ARGENTEUIL

Courriel : sden-cgt-95@wanadoo.fr